



La Griffe de SAINT-DÉZÉRY

le magazine de votre commune
N°9 - 1^{er} semestre 2016



- Edito du Maire p3
- Bilan des travaux de mise en sécurité p4
- Palmarès concours illuminations de Noël p5



NUMEROS D'URGENCE

S.A.M.U.....	15
GENDARMERIE.....	17
Gendarmerie ST CHAPTES	
04.66.81.20.73	
POMPIERS.....	18
Pompiers ST GENIÈS DE	
MALGOIRÈS	04 66 81 98 64
URGENCE N°universel.....	112
SERVICE DES EAUX	
04.66.03.37.37	

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

• Heures d'ouverture au public :

Mardi	14h- 18h30
Jeudi	14h -16 h30
Vendredi	9h -11h

• Téléphone/Fax : 04.66.81.98.92

• Courrier électronique :

stdezery.mairie@wanadoo.fr

• Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

ECOLES

• Inscriptions au secrétariat du SIRP

Mairie de Castelnau-Valence

Téléphone : 04.66.83.20.42

• Ecole de Saint-Dézéry :

04.66.81.28.37

• Ecole de Castelnau-Valence :

04.66.83.31.19

• Ecole de Saint-Maurice :

04.66.83.31.49

BIBLIOTHEQUE

• Heures d'ouverture au public :

Tous les mercredis de 17h30 à 18h30

• Service de portage de livres à domicile :

contacter Régine VARGAS, responsable de la bibliothèque au 04 66 81 95 14.

INFORMATIONS UTILES

• Collecte des ordures ménagères

les mardis et samedis matin

• Collecte du tri sélectif

les jeudis matin

• Déchetterie de Choudeyrague :

RD 114 Garrigues Sainte Eulalie

Téléphone : 06.09.58.65.75

Ouverture variable selon les périodes de l'année (horaires indiqués sur la carte d'accès à la déchetterie).

• Printemps/Été :

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi, mercredi, vendredi

de 15h30 à 18h30.

Samedi 10h à 12h et 14h30 à 18h30

• Automne/Hiver :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Lundi, mercredi, vendredi de 15h à 17h.

Samedi 9h à 12h et 14h à 17h

• Containers de recyclage

verre/papier/tissus

En face de la station d'épuration

• Régie du SIVOM de la Région de Collorgues (distribution de l'eau)

Place de la République

30700 FOISSAC

Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 04 66 03 37 37

En cas d'urgence uniquement :

04 66 03 37 31

• Perception de Saint-Chaptes

56 Avenue René Pasquier,

30190 Saint-Chaptes

Téléphone : 04 66 81 21 32

Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.

• Boîte aux lettres de La Poste

Place de la Mairie

Site internet en ligne de la Communauté de Communes Pays d'Uzès : www.ccpaysduzes.fr

Véritable portail d'informations territoriales et d'échanges, ce site continuera de s'enrichir de contenus et déploiera progressivement ses fonctionnalités.

ASSISTANTES MATERNELLES

à Saint-Dézéry

• Séverine BERTRAND

06.22.12.26.92

• Bettina CHAUCHARD

06 28 06 71 74

DIVERS

• Nous vous remercions de signaler au secrétariat de Mairie toute panne dans le réseau d'éclairage public, afin de faire procéder aux réparations le plus rapidement possible.

• Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous rappelons qu'il est indispensable d'indiquer sur votre boîte aux lettres vos noms et prénoms.

• Il est également nécessaire de préciser la dénomination des associations quand leurs responsables reçoivent le courrier à leur domicile.

• Annie MICHEL 06 19 13 76 48

Blog du Midi Libre pour la commune de Saint-Dézéry. 2 manières d'y accéder :

- Aller sur le site midilibre.fr : dans le cadre « Recherchez », taper « Saint Dézéry »

-Taper le lien direct

<http://www.midilibre.fr/gard/saint-dezery/>

Navette gratuite vers le marché d'Uzès le Samedi matin

Départ Saint-Dézéry/Route de Collorgues 8h25

Retour Uzès/Esplanade 11h30

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

2015 vient de s'enfuir avec tous les événements atroces que nous avons connus. La France, notre République, notre idéal démocratique, a plusieurs fois été attaquée cette année. La France a été frappée au cœur. En s'attaquant sauvagement à des femmes, des hommes, des jeunes, des terroristes fanatiques ont voulu tuer notre art de vivre, notre volonté de faire société commune. Ils ont voulu semer la peur et la division, ils récoltent une République forte, une France unie. Ne cédon's rien à ceux qui veulent détruire notre démocratie. Ne plions pas devant ceux qui veulent nous diviser. Nous sommes fiers d'être Français, d'être Républicains, d'être Libres.

Je citerai Nelson MANDELA : « Le racisme doit être consciemment éliminé et non discrètement ignoré ».

Une autre année se dessine avec l'espoir de jours meilleurs. Pour cela gardons en mémoire le moment historique pour la planète qu'a été la COP21 qui s'est tenue à Paris en cette fin 2015. 195 états, par delà leurs divergences, ont réussi à s'accorder pour mener ensemble le combat du siècle contre les bouleversements climatiques. C'est là un grand pas pour l'humanité. Il y aura toujours des esprits chagrins, des « y'a qu'à / faut qu'on », qui viendront critiquer un résultat insuffisant ou, au contraire, qui irait trop loin. A ceux-là, je suggère de faire preuve de modestie et je dirai même que c'est à chacun d'entre nous de participer à cet effort !

A l'aube de la nouvelle année, je souhaite formuler pour vous tous, mes vœux les plus chers : joie, bonheur, santé et prospérité.

Des vœux non moins sincères pour que l'an 2016 soit pour vous et vos familles une année de mieux être dans la paix et le progrès social. Que cette année qui se dessine, malgré la crise toujours présente, voit se concrétiser vos aspirations et marque une ère nouvelle de prise en compte de l'être humain. Gardons à l'esprit le 1er article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Femme :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

J'aurai aussi une pensée particulière, pour celles et ceux qui sont atteints dans leur affection, leur santé, leurs conditions de vie ; sans oublier celles et ceux qui nous ont quittés.

Je n'oublierai pas notre commune, chère à notre cœur, pour qui nous œuvrons quotidiennement avec l'équipe municipale pour vous offrir la meilleure qualité de vie, afin que vous vous y sentiez bien et chez vous, et tout naturellement je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. 2015 a été une année de grands travaux à Saint-Dézéry, avec la mise en sécurité et l'embellissement du quartier Mairie/Ecole et de la Route de Valence. La comparaison avant/après est sans appel ! La vitesse des automobilistes est ralentie, les déplacements des piétons sont sécurisés, l'accès au bus scolaire et le stationnement sont organisés, et les plantations apporteront dès le printemps de la couleur.

Vous trouverez dans ce journal le bilan chiffré et commenté de ces travaux.

Je voudrais également dire un grand bravo et mes chaleureuses félicitations à toutes et tous ces bénévoles associatifs qui œuvrent avec dynamisme pour faire vivre des moments de convivialité toujours fort appréciés des participants.

Une nouvelle fois, bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Bien cordialement
Votre Maire Frédéric PLATON



Frédéric PLATON, Maire de Saint-Dézéry

VIE MUNICIPALE

Bilan des travaux de mise en sécurité

Bilan chiffré

Coûts	Montant Hors Taxe	Montant TTC
Travaux		
Tranche ferme	203 468 €	244 162 €
Avenant tranche ferme	30 301 €	36 361 €
Tranche conditionnelle	115 855 €	139 026 €
Avenant tranche conditionnelle	4 042 €	4 850 €
TOTAL	353 666 €	424 399 €
Honoraires	15 000 €	18 000 €
Travaux supplémentaires	18 000 €	21 600 €
TOTAL GENERAL		463 999 €

Financement	
Subventions Département	116 864 €
Subventions Etat	38 008 €
Subventions Région	47 753 €
Récupération TVA	76 733 €
Emprunt	184 641 €
TOTAL	463 999 €



Bilan commenté

Le projet « Aménagement sécuritaire RD 120-RD 226-Abords Mairie/Ecole » conduit par le Cabinet Gaxieu d'Alès a fait l'objet d'un marché en date du 4 mars 2015 au profit des entreprises Lautier et Galizzi pour un total de 383 187,60 € TTC. Il se divisait en 2 tranches, une tranche ferme de 244 161 € TTC correspondant à la voirie départementale (RD 120 et RD 226) et une tranche conditionnelle de 139 026 € TTC correspondant à la voirie communale (Chemin de Font Guiraud).

Dans un souci d'harmonisation et de bonne gestion, les 2 tranches ont été réalisées simultanément.

Ce projet mis en place par la municipalité, après son élection en 2008, consistait à palier les différents dysfonctionnements constatés dans la zone, avec notamment

- le mauvais état de la chaussée
- l'absence de trottoirs
- le manque de signalisation horizontale adaptée au trafic des piétons et des automobiles
- la vitesse excessive de certains automobilistes
- l'écoulement des eaux pluviales.

Par ailleurs, la période d'avancement des travaux a permis de mettre en évidence d'autres aménagements, jusqu'alors non prévus, et qui s'avéraient de grande utilité.

Ils ont donc fait l'objet des avenants 1 et 2, de 36 361€ TTC pour la tranche ferme et 4 850€ TTC pour la tranche conditionnelle.



Il s'agit essentiellement des travaux de :

- busage RD 120 pour mise en place d'un trottoir et cheminement des écoliers
- aménagement carrefour
rue Dr Michel Marguerit / route de Moussac
- allée aire de jeux
- cour de l'école, évacuation des eaux de pluie
- clôture et portail du stade
- barrières aire de jeux, et aire de randonnée
- arrosage et géotextile talus école
- réfection mur école



Il est apparu nécessaire aussi de modifier complètement la nouvelle entrée ouest de l'école, par un accès sécurisé et un nouveau portail pour un coût de 21 600 € TTC.

Il convient de signaler enfin que concomitamment avec le chantier, ce quartier a pu bénéficier de l'amélioration de l'éclairage public, de l'enfouissement des lignes aériennes, et de la réfection du réseau d'eaux usées.

En conclusion, il peut être pertinent de souligner que les objectifs mis en avant par la municipalité tout au long de son mandat, à savoir la mise en sécurité des habitants, l'amélioration des conditions de vie et l'embellissement du village voient ici une première étape dans la concrétisation.

Illuminations de Noël

Pour la première fois la Mairie organisait en cette fin d'année 2015 un concours « Illuminations de Noël ». Les élus tiennent à remercier les nombreux habitants qui ont joué le jeu, laissé libre cours à leur imagination et paré leurs façades de mille feux !

Le jury a fait le tour du village et a découvert avec enchantement les maisons du cœur du village et les villas joliment décorées.

Le résultat du concours a été révélé le samedi 9 janvier 2016, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.

Voici le palmarès de cette première édition.

Prix d'Excellence : Madame Lagrange, Le Planas

1^{er} prix « Cœur de village » : Madame et Monsieur Mathieu, Place du Griffé

2^{ème} prix « Cœur de village » : Madame et Monsieur Woolham, Le Planas

1^{er} prix « Villa » : Madame et Monsieur Cholvy, route de Valence

2^{ème} prix « Villa » ex aequo : Madame et Monsieur Pradeilles, Route de Saint-Chartes ; Madame Bourdonné et Monsieur Teyssier, Chemin de Font Guiraud

C'est avec grand plaisir que les membres du jury ont remis aux lauréats un panier gourmand ou une plante.

Toutes nos félicitations aux gagnants, en souhaitant qu'ils fassent des émules pour l'année prochaine !



Accessibilité

En 2005, la France votait une loi pour la prise en compte des personnes handicapées dans notre pays. Le législateur insistait sur la notion d'accessibilité et affirmait la responsabilité de l'ensemble de la société française dans la lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes en situation de handicap.

Il ne s'agissait plus aux personnes handicapées de s'adapter à l'environnement dans lequel elles évoluaient, mais bien à cet environnement de permettre à tous les citoyens de vivre et de se déplacer dignement.

La loi donnait dix ans à la société pour se rendre accessible. Tous les lieux recevant du public sont concernés, qu'ils soient privés ou publics, hormis les habitations particulières : les commerces, les transports, les espaces de culture ou de loisirs, les lieux publics tels les administrations, les établissements scolaires, les jardins publics, les lieux de culte...

En 2015, arrivés à la date butoir, on constate des changements mais il reste beaucoup à faire.

C'est pourquoi les Agendas d'Accessibilité Programmée, AD'AP, ont été créés, pour poursuivre les améliorations et accompagner les responsables dans ce projet sociétal.

La commune de Saint-Dézéry n'échappe pas à l'obligation de rendre accessibles ses Etablissements Recevant du Public (ERP) : mairie, école, temple, église, et ses Installations Ouvertes au Public (IOP) : aire de jeux, terrain de sport, cimetière.

Avec l'aide d'une société de conseil, la Mairie de Saint-Dézéry a élaboré un AD'AP, qui fait le bilan des actions à mener pour rendre les lieux accessibles, qui estime leur coût financier, et qui établit un agenda pour les réaliser. Cet AD'AP doit être approuvé par une commission préfectorale. Les travaux d'aménagement sont à prévoir dans les 3 ans à venir, éventuellement 6 ans si une dérogation est accordée. Si certaines transformations sont mineures et peu onéreuses (apposition de signalétique), d'autres peuvent se révéler très compliquées à mettre en place et surtout très coûteuses (installation d'un ascenseur à la mairie). Certaines seront carrément impossibles techniquement à réaliser (création d'une rampe à l'église).



VIE QUOTIDIENNE

Commerçants ambulants

Pendant quelques mois, Saint-Dézéry s'est trouvé riche de 3 commerces ambulants, avec la tournée du boulanger, le passage de l'épicerie ambulante et du camion-pizza.

Hélas, trois fois hélas, en ce début janvier 2016, ces 3 commerces ont déserté...

C'est d'abord la pizza Pépé qui a cessé son activité, et ce pour des raisons personnelles. Après plusieurs années de présence sur la Place Marc Hermet, le couple de pizzaiolos saint-chaptois a servi pour la dernière fois ses clients le vendredi 20 novembre 2015. Ce rendez vous du vendredi soir était devenu incontournable et va beaucoup manquer aux fans de pizzas !

Nous ne pouvons que regretter la fin de cette activité, et espérons qu'à l'avenir un autre pizzaiolo prenne la relève.



Depuis le 1^{er} septembre 2015 « L'Echoppe du Bossu », l'épicerie ambulante de Pascal et Martine Bossu, avait pris l'habitude de stationner le mardi place Marc Hermet puis place du Griffé. On pouvait y trouver de l'épicerie classique, des fruits et légumes, des produits régionaux, les circuits courts étant favorisés. Mais au bout de 3 mois, l'étude de marché réalisée en amont n'a pas tenu ses promesses, et devant la faible affluence de la clientèle, les commerçants ont dû se résoudre à cesser leur passage. Nous leur souhaitons de connaître un tout autre succès dans les tournées qu'ils assurent ailleurs.

Puis c'est la boulangerie Cayuelas de Moussac, sollicitée par la Mairie pour reprendre la tournée de vente de pain à domicile laissée par le boulanger de Garrigues, qui a jeté l'éponge début janvier 2016. Pourtant, tout avait bien

commencé, dans l'enthousiasme et la bonne humeur, avec une présentation des produits sur la Place du Griffé samedi 31 octobre 2015. L'envie de rétablir un service disparu et de la convivialité était très présente dans l'esprit de Pascale et Christophe Cayuelas, et le potentiel de clientèle semblait solide.

A partir du 3 novembre 2015, les coups de klaxon ont donc retenti à nouveau dans les rues du village pour annoncer la tournée de livraison de pain. Mais au fil des semaines, l'enthousiasme a laissé place au doute, les clients fidèles n'étant pas assez nombreux pour rentabiliser la tournée, malgré la qualité et la variété des produits proposés. C'est donc la mort dans l'âme que les commerçants moussacois ont dû se résoudre à mettre un terme à leur tournée le 9 janvier 2016. Les élus restent persuadés qu'une livraison de pain est un service essentiel pour la vie du village et espèrent pouvoir un jour la mettre en place de façon pérenne.

Tri sélectif/poubelles

La Communauté de Communes Pays d'Uzès a pris la compétence de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Conjointement avec le SITOM Sud Gard (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères), elle met en avant la règle des 3 R : Réduire, Réutiliser, Recycler.

Réduire, c'est mieux penser notre consommation ! Envisager les packs familiaux plutôt que le format individuel, éviter les emballages superflus.

Réduire c'est limiter à la source notre impact sur l'environnement.

Réutiliser pour donner une deuxième vie à nos objets ! Que ce soit avec votre sac cabas ou en donnant vos vieux objets à une association, ce geste permet d'économiser nos ressources naturelles.

Réutiliser c'est faire des économies et être solidaire.



Recycler c'est faire de nos déchets, les produits de demain. La poubelle n'est pas une fin ! Au contraire, bien triés, nos déchets pourront être réutilisés et créer de nouveaux produits du quotidien.

Recycler pour éviter le gaspillage c'est donner une deuxième vie à nos emballages.

Pour recycler, il est important de bien trier ses déchets, en fonction de leur nature, de ne remplir les sacs bleus qu'avec les emballages, de respecter les containers de verre, papiers et textiles. Sinon, en cas de mélange, des flacons en plastique dans le container papier par exemple, toute la collecte doit passer sur la chaîne manuelle de tri.

Voici un bref rappel des consignes, afin d'arriver à une bonne qualité de tri et donc à un recyclage optimum.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les containers poubelles ne doivent être sortis que la veille au soir, et rentrés au plus tôt, afin de ne pas gêner ni visuellement ni olfactivement les voisins, simple question de civisme.

Vous pouvez également consulter le site sitomsudgard.fr sur lequel vous trouverez de nombreuses informations.

VIE PRATIQUE

Centre de secours

Depuis le 20 octobre 2015, la commune de Saint-Dézéry ne dépend plus du centre de secours d'Uzès mais de celui de Saint-Geniès de Malgoires. L'objectif de ce changement est de réduire les délais d'intervention, pour passer de 24 minutes à moins de 20 minutes. Quand on sait que la rapidité d'intervention est primordiale dans certains cas (arrêt cardiaque), le gain de 4 minutes est non-négligeable. A noter que le nombre d'interventions sur Saint-Dézéry est en moyenne d'une dizaine par an (données entre 2011 et 2013).

Le numéro d'appel reste bien entendu inchangé, il faut toujours composer le 18 pour se mettre en relation avec les pompiers, ou le 112, numéro d'appel d'urgence européen qui fonctionne également.



Mutuelle santé communale

Avec la baisse constante des niveaux de remboursement du régime général de Sécurité Sociale, il devient difficile de se passer d'une bonne complémentaire santé, et pourtant de nombreuses familles continuent à se priver de ce niveau supplémentaire de protection par manque de moyens financiers.

Désireuses de venir en aide à leurs habitants les plus démunis, de plus en plus de communes ont choisi de mettre en place une mutuelle communale.

C'est dans cet esprit que la Mairie de St Dézéry, par l'intermédiaire de son CCAS, s'est rapprochée de la Mairie de St Chaptes, afin de pouvoir négocier des tarifs avantageux auprès des différentes Mutuelles.

A cette fin un questionnaire sera adressé aux habitants, qui permettra de connaître dans un premier temps, le nombre de personnes susceptibles de vouloir recourir à cette couverture santé supplémentaire.

Puis, une information plus détaillée sera délivrée au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Il est à noter que le rôle de la Mairie se borne à mettre en relation Assureurs et Assurés, en obtenant de la part des Assureurs des tarifs de groupe les plus avantageux possibles.

A noter par ailleurs, les finances de la commune ne seront nullement impactées par cette démarche qui se veut essentiellement solidaire et sociale.

Télévision Haute Définition

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile).

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.



Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil !

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD, la liste des revendeurs de matériels agréés, les éventuels réglages à effectuer le 5 avril sur votre téléviseur, les aides disponibles, sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

VIE CITOYENNE

Population légale

Au 1^{er} janvier 2016, le nombre d'habitants de Saint-Dézéry est officiellement de 422. Source : INSEE, Direction régionale du Languedoc-Roussillon.



Député

Comme régulièrement depuis qu'il est député, Fabrice Verdier a tenu une permanence à la mairie de Saint-Dézéry le 15 juillet 2015. L'occasion de faire le point avec les élus sur les projets en cours et de découvrir les aménagements de mise en sécurité des abords de la place Marc Hermet.

Elections régionales

Résultats pour la commune de Saint-Dézéry

1er tour du 6 décembre 2015

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	288		
Abstentions	113	39,24	
Votants	175	60,76	
Blancs	3	1,04	1,71
Nuls	3	1,04	1,71
Exprimés	169	58,68	96,57

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Louis ALIOT	Front National	66	22,92	39,05
Carole DELGA	Union de la Gauche	46	15,97	27,22
Dominique REYNIÉ	Union de la Droite	17	5,90	10,06
Gérard ONESTA	LEELV et Gauche	15	5,21	8,88
Christophe CAVARD	Liste Ecologiste	9	3,13	5,33
Philippe SAUREL	Divers Gauche	6	2,08	3,55
Damien LEMPEREUR	Debout La France	5	1,74	2,96
Jean-Claude MARTINEZ	Extrême Droite	2	0,69	1,18
Sandra TORREMOCHA	Extrême Gauche	2	0,69	1,18
Gilles FABRE	Divers Gauche	1	0,35	0,59
Yvan HIRIMIRIS	Divers	0	0,00	0,00

2ème tour du 13 décembre 2015

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	288		
Abstentions	75	26,04	
Votants	213	73,96	
Blancs	4	1,39	1,88
Nuls	3	1,04	1,41
Exprimés	206	71,53	96,71

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Carole DELGA	Union de la Gauche	93	32,29	45,15
Louis ALIOT	Front National	92	31,94	44,66
Dominique REYNIÉ	Union de la Droite	21	7,29	10,19

(En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.)

Au niveau de la nouvelle Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, la liste de Carole DELGA a obtenu 44,81% des voix et 93 sièges, la liste de Louis ALIOT 33,87% des voix et 40 sièges, la liste de Dominique REYNIE 21,32% des voix et 25 sièges.

Par ailleurs, Carole DELGA a ensuite été élue présidente du Conseil Régional le lundi 4 janvier 2016.

ECOLE DE SAINT-DÉZÉRY

Dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal Saint-Dézéry/Castelnau-Valence/Saint-Maurice de Cazeville, à la rentrée de septembre 2015, 178 élèves étaient répartis dans les écoles des 3 villages, soit dans 8 classes avec une moyenne de 22,25 élèves par classe. Un effectif stable par rapport à l'année scolaire précédente qui permet de conserver le même nombre de postes d'enseignants.

A Saint-Dézéry, l'école du village accueille cette année 41 élèves. Les classes ont une configuration inédite, puisqu'à double niveaux toutes les 2.

Le directeur Patrice Casteil enseigne aux CP et CE1, Aurélie Simonot a en charge les CE1 et les CE2. Avec respectivement 18 et 23 élèves, les 2 classes offrent aux enseignants et aux enfants d'excellentes conditions d'apprentissage.



Côté TAP (Temps d'Activités Périscolaires), ce sont toujours les animatrices, également personnel intercommunal, qui les prennent en charge en organisant des jeux et des activités récréatives pour les enfants.

L'association « Lire et faire lire » intervient encore cette année avec Annie Michel et Magali Evesque, en complément de la fréquentation hebdomadaire de la bibliothèque municipale.

Le jour de la rentrée, parents et enfants ont découvert le nouveau visage de l'école de Saint-Dézéry, avec une nouvelle entrée, située dorénavant côté ouest, un quai bus sécurisé, le mur de clôture rénové, la cour réaménagée.

De la nouveauté également au sein du RPI avec la mise en service de la nouvelle cantine à l'école de Castelnau-Valence. Le temps de pause entre midi et deux heures s'en trouve grandement amélioré : moins de transport, plus de temps pour les repas, plus d'espace et moins de bruit dans ce bâtiment flambant neuf, inauguré officiellement le 18 décembre 2015 avec le bâtiment regroupant les 3 classes, en service lui depuis la rentrée 2010.



CAVE COOPÉRATIVE

Vendanges

Les vendanges 2015 se sont déroulées du 27 août au 24 septembre pour une production estimée à 36 000 hectolitres, de qui donne un rendement équivalent à celui de 2014. Compte tenu des conditions climatiques les prélèvements effectués ont permis d'avoir une bonne maturité et devraient permettre une production de qualité. On peut considérer que l'année est exceptionnelle comme ce fut le cas en 2005 et 2010.

A propos des conditions climatiques, il est important de s'interroger avec le réchauffement sur l'avenir de la viticulture et sur l'adaptation des vignerons. La vraie préoccupation c'est de savoir si on va réussir à faire un vin avec les mêmes caractéristiques, en évitant de changer les cépages et la localisation des vignobles.

La nouvelle présentation de la gamme « St D » est une réussite, les ventes au caveau ont progressé de 45% comparativement à 2014 ! ce qui représente 10% de la production totale.

La journée d'animations organisée par les viticulteurs le 27 juin 2015 a été une réussite avec plus de 400 participants.



Médailles obtenues, cuvée 2014

Février 2015 Salon Agricole de Paris : Médaille d'Or pour le Blanc cépage « Chardonnay » et Médaille de bronze pour le Rouge cépage « Le Clos du Faon ».

Concours des caves coopératives du Languedoc-Roussillon : Médaille d'Or pour le Rouge cépages « Marselan » et « Merlot » et Médaille d'Or pour le Blanc en Bag In Box pour le cépage « Viognier ».

Foire d'Uzès : Médaille d'Or pour les cépages Rouge « Marselan », « Syrah » et Médaille d'Or pour le Rosé « Cinsault ».

Sponsorisation

La cave coopérative apporte son soutien à 2 jeunes du village, Marlone ALVAREZ (13 ans) et Kimie ALVAREZ (9 ans), frère et sœur, membres de l'association « All Style ». Ils se sont lancés avec beaucoup de détermination et de talent dans le Break Dance et le Hip Hop.

En 2015 Marlone a gagné une compétition à la salle Paloma à Nîmes, ce qui lui a permis d'être sélectionné pour participer le 1er mars à Bercy à une finale Europe, USA et Corée du Sud.

Le 19 décembre 2015, Marlone et Kimie ont participé à une manche d'un concours international.

Un grand bravo à eux qui s'entraînent en moyenne 20 heures par semaine pour briller dans une discipline très physique.

PHOTO MARLONE ET KIMIE

ASSOCIATIONS

Horaires des activités des associations

Association Beauregard Randonnée

Balades pédestres sur les chemins de Saint-Dézéry... ou d'ailleurs !

Rendez-vous le jeudi à 13h30 au jeu de boules.

Association Le Griff'27

Venez nombreux à la salle communale le mardi et le jeudi à partir de 17h30, pour des activités de baby foot, belote, tennis de table, et le dimanche matin à 10h pour la belote.

Association Forme et Arts

Rendez-vous le mercredi à 9h à la salle communale pour des cours de Pilates, gym douce proche du yoga, avec Valérie Pellet.

AGENDA

Beauregard Randonnée

Jeudi 21 avril : « Avril en ballades »

Vendredi 24 juin : repas de village et concert de la chorale LA DO RE de Saint Chaptès

APE des 3 villages (Association des Parents d'élèves)

Dimanche 28 février : Loto au foyer de Saint Maurice de Cazevieille

Avril ou mai : Carnaval

Mi juin : Fête des écoles

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Louka TACCONI, né le 10 novembre 2015, chez Stéphanie HAGUET et Dany TACCONI
- Clémence RAMEZ, née le 2 décembre 2015, chez Christelle DELON et Philippe RAMEZ
- Nelson KIMPE, né le 28 décembre 2015, chez Juliette DELPLANQUE et Jérémie KIMPE

Félicitations aux heureux parents et longue vie aux bébés !

Décès

Madame Carola BEZZAOUIA, le 30 décembre 2015, à l'âge de 49 ans.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.



*Vol de montgolfières au dessus de Saint-Dézéry
23 et 25 octobre 2015*



Cérémonie du 11 novembre 2015



*Cérémonie hommage
aux victimes des attentats
16 novembre 2015*



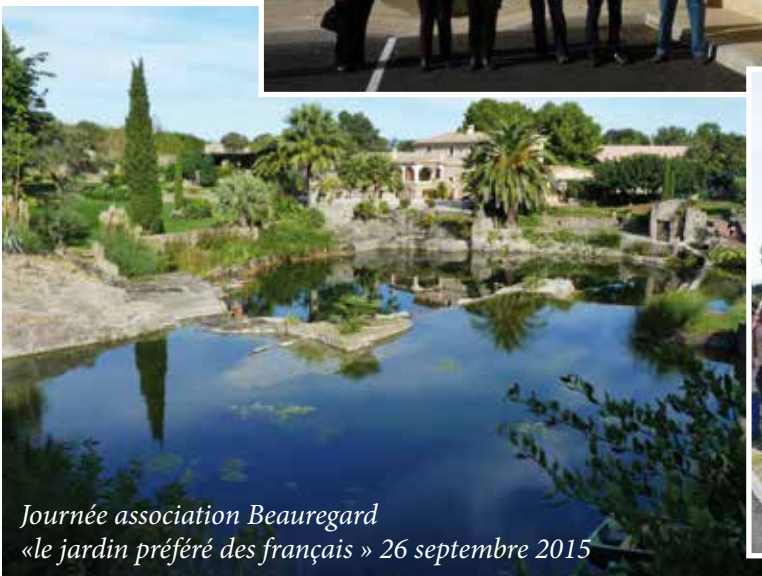
*Présentation
du boulanger
31 octobre 2015*



*Cérémonie hommage
aux victimes des attentats
16 novembre 2015*



*Journée association Beauregard
«le jardin préféré des français » 26 septembre 2015*





cet hiver Voyagez au

PONT DU GARD

Découvrez la civilisation gallo-romaine à travers le musée du Pont du Gard

Projection ciné :
« Un pont traverse le temps »

L'espace enfants pour explorer l'Antiquité !

Chasse au Trésor

Visioguide : pour une visite vivante en toute liberté




Facilitez la visite par smartphone

 site du
PONT
DU GARD



Illustration : M. B. - C. B. - P. B.

RESTAURANT

Ouvert Midi et Soir

le martin's

ici... [le tout-fait-maison]

avec terrasse...

04 66 03 42 03 196 route de Carrières Vieilles
Portable 07 62 77 45 76 30190 Saint-Chaptes

JMB - MS MULTI-SERVICES

Travail soigné à petits prix

JEAN-MARC BASS

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Placoplâtre - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières - 30190 Sainte-Anastasie
jean.marc.bass@gmail.com

Portable : 07 822 835 68

*Créative et fabriqueuse de meubles,
Mobilier rustique et style industriel et esprit loft*

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements
V.R.D. - Carrière

Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr

10, rue de l'Egalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Funéraire

Christophe

Pompes funèbres
Monuments & Gravures
funéraires

Christophe Pianelli

04 34 04 45 49 - 06 14 03 65 09
Zone Artisanale - SAINT CHAPTES

NorSud Editions

Régie pub Impression

Création et gestion
de vos espaces publicitaires

Agence de Nîmes
62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert du Gard
T. 06 80 44 14 55
E-mail nordsudnimes@gmail.com

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

SAS SAM CONSTRUCTION
constructionsam@live.fr

NEUF - RÉNOVATION

04 66 20 90 97 - 06 81 75 69 33

Entretien Espaces Verts

Création, Arrosage Automatique
Débroussaillage, Cloture ...

Richard CHRISTOL

richard.christol@hotmail.fr

Chemin du Château d'Eau
30190 Collorgues

04.66.81.93.65
06.12.93.05.28



Philippe FAUGERE

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

04 66 22 33 06

06 87 09 46 59

Le Moulin à Vent
route de Moussac
30190 CASTELNAU-VALENCE



Groupama

ASSURANCE IARD - VIE - BANQUE

13, Av. Général de Gaulle - 30190 LA CALMETTE

04 66 81 00 02

**ENTREPRISE
BANCEL**

MENUISERIE



Bois - Alu - PVC

Neuf et rénovation

Fenêtres - Porte Fenêtre
Porte d'entrée - Porte intérieure
Volet battant & roulant
Porte sectionnelle
Cuisine - Agencement

POMPES FUNÈBRES BANCEL



ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRATS OBSÈQUES
CÉRÉMONIE SONORISÉE
Caveaux (entretien, nettoyage)
Articles funéraires (fleurs, plaques)

Une équipe à votre service dans un environnement privilégié

30190 SAINTE-ANASTASIE

bancel.men@wanadoo.fr 04 66 81 03 36

**SAINT
SD**

LES VIGNERONS DE SAINT DÉZÉRY
VIGNERONS COOPÉRATEURS DEPUIS 1938



Horaires d'ouverture

9h-12h / 14-18h

du lundi au samedi

28, route de Saint-Chartes
30190 Saint-Dézéry - FRANCE

Tél. + 33(0)4 66 81 21 31 / Fax + 33(0)4 66 81 29 15

Email : cavestdezery@orange.fr